

TOPS JEUNES

RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION

Le TOP Jeunes du Crédit Mutuel Océan est une épreuve individuelle opposant les meilleurs joueurs du département dans chacune des catégories : poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors, garçons et filles.

Article 1 - Qualification des Joueurs

Dans la catégorie **-9ans**

Sur sélection de la commission technique. (Maximum 6 joueurs en garçons et en filles)

Si cette sélection est insuffisante les joueurs(es) seront intégrés dans la catégorie supérieur en -11 ans.

Dans les catégories **-11 ans, -13 ans, -15 ans et -19 ans**, pour les filles et garçons, 8 jeunes sont retenus selon les critères suivants :

- les 6 premiers (es) au nombre des points-licences (points mensuels du mois précédent la compétition).
- les 2 joueurs (es) désignés par la Commission Technique Départementale.

La Commission Technique Départementale peut ne pas désigner de joueur afin de garder une cohérence sportive avec les 6 premiers.

Pour les filles, 2 tableaux sont ouverts : - 11 ans avec -13 ans, -15 ans avec -19 ans, 8 jeunes sont retenues par la Commission Technique Départementale.

Dans les catégories incomplètes, des regroupements seront effectués par la Commission Technique Départementale.

Dans toutes les catégories, Sur proposition de la commission technique. Chaque joueur ou joueuse, peut, se retrouver éligible dans la catégorie supérieure suivant ses résultats sportifs, son investissement, ses objectifs, mais, ne peut participer qu'à une catégorie.

Article 2 - Formule de la compétition

Dans chacune des catégories, les 8 joueurs sont classés de 1 à 8 en fonction des points classements licences (points 2 -ème phase, ou du dernier classement actualisé du mois précédant la compétition).

Dans chaque tableau les joueurs se rencontrent suivant la formule « tops ».

Article 3 - Récompenses

Les 4 premiers de chacune des 8 ou 10 catégories recevront une médaille ainsi que le meilleur -9 ans, si celui-ci est surclassé en -11 ans.